

La langue anglaise est la seule en usage dans les récréations ; mais les élèves d'origine française trouveront dans la société d'un certain nombre des nouveaux professeurs une occasion de ne point oublier leur langue maternelle. Un cours spécial de littérature française sera enseigné dans le Collège.

L'Allemand et l'Espagnol s'y enseignent aussi ; mais ainsi que pour la musique et le dessin, les honneurs des maîtres sont à la charge des élèves.

L'année scolaire commence le 1er lundi de Septembre, et se termine à la mi-Juillet par une distribution solennelle des prix.

#### PRIX DE LA PENSION, ETC.

Pension et blanchissage, payables d'avance par semestre. . . . . \$200

Honoraires du médecin. . . . . 3

Les élèves peuvent se procurer dans la maison les livres classiques, le papier, les plumes et l'encre, ou les faire venir de New-York à leurs frais, s'ils le désirent. Une règle expresse défend d'introduire dans la maison aucun livre qui n'ait été examiné par le Président ou le Professeur des classes.

Le trousseau de chaque élève, à son entrée, doit se composer de trois habillements d'été et trois d'hiver, six chemises au moins, six paires de bas, six meubles de poche, six serviettes, trois paires de souliers ou de bottes, un chapeau, un pareil ou un man- teau.

Chaque élève doit être aussi pourvu d'une timbale et d'un cuveret d'argent.

Le Collège ne fait point d'avances pour habillements, à moins qu'une somme équivalente n'ait été déposée entre les mains de l'économie.

On désire que les parents lui remettent aussi l'argent qu'ils destinent aux menus-plaisirs de leur enfant, pour leur être distribué chaque semaine.

Les parents des élèves qui viennent des pays étrangers ou d'une distance de plus de 500 milles, doivent avoir des correspondances à New-York ou dans le voisinage.

On leur sera parvenu à la fin de chaque semestre un rapport sur les progrès, la bonne conduite et la santé de leurs enfants.

Les lettres doivent être adressées to the President of St. John's College, Fordham, New-York.

AUG. J. THIEBAUD, S. J.

22 Juillet 1846.

#### PHARMACIE CENTRALE, (RUE ST. PAUL, No. 69.)

*Vis-à-vis J. Roy, Ecr., marchand sur cette rue.*

Dépôt Général de Médecines Françaises à Patente, Produits chimiques, Parfumeries fines, etc. etc. Consultation des Malades.

DR. PICHAULT,

22 juin.

Ancien Elève des Hôpitaux de Paris.

#### A V I S.

ON demande pour la paroisse de St. Edouard un INSTITUTEUR pour l'Ecole-Modelle et la place de Maître Chansres. S'adresser à M. PERRAULT curé du lieu.

A VENDRE, par le Soussigné, au Sault-au-Récollet, MADRIERS, PLANCHES, bois de colombage de toute qualité, de 12 pieds de longueur.

BASILE PICHAULT.

#### AVIS AUX MM. DU CLERGE.

LE Soussigné informe les MM. du Clergé, qu'il vient de recevoir de Paris, un grand nombre d'articles pour ornements d'Eglise, ce qui, joint à son fonds, et fait le meilleur assortiment en ce genre qu'on ait eu dans le pays. On trouvera chez lui une très grande variété de vêts FRANÇAIS tous d'un choix bien particulier. Le soussigné ayant profité d'une occasion très favorable pour se procurer ces articles à très bas prix. Il pourra les vendre aux prix les plus réduits, ayant en vue d'apaiser son Stock au plus tôt.

JOSEPH ROY.

PHARMACIE.  
Coin des Rues Notre-Dame et St. Denis.

MARCELLIN COTÉ ET CIE., ont l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'ils ont ouvert une PHARMACIE et un MAGASIN de DROGUES au coin des Rues Notre-Dame et St. Denis, (directement vis-à-vis l'Hôtel Donegana,) où ils offrent à ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage, un assortiment général de

#### DROGUES, PRÉPARATIONS CHIMIQUES,

MEDECINES PATENTÉES,  
PARFUMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE,  
ETC., ETC., ETC.

M. COTÉ et Cie., ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont constamment en main un assortiment étendu de Boîtes de Médecines Homéopathiques, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr. ROSENSTEIN, Practicien Homéopathe, Montréal.—AUSSI.—Une quantité de célèbres MACHINES ELECTRO-MAGNETIQUES de SHERWOOD.

Le Dr. Côté a son bureau voisin de la Pharmacie où il a l'intention d'exercer sa profession.

N. B.—Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine.  
Montréal, 10 Juillet 1846.

#### ATELIER DE RELIEUR.

#### CHAPELEAU ET LAMOTHE.

REMERCIENT sincèrement les MM. du Clergé et le public en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les préviennent qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. Gabriel, faisant face à la rue Ste. Thérèse à quelque pas de leur ancien.

Ils ont l'honneur de prévenir les MM. du Clergé, les Marchands, les Instituteurs et autres qu'ils viennent d'ouvrir un Magasin de Livres d'Ecole à l'usage des Frères de la Doctrine Chrétienne et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

AUSSI.

Ils sont prêts à exécuter toutes Reliures de Livres suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un Partage des Ouvrages.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montréal, 24 Juillet 1846.

#### ORNEMENTS NOUVEAUX. POUR LA RETRAITE PASTORALE.

LE Soussigné recevra sans faute, pour la retraite Pastorale, un assortiment complet d'Articles d'Eglise, qu'il soumettra dans toute leur fraîcheur, à la bienveillante inspection de MM. les Curés du Diocèse.

J. C. ROBILLARD, 84, Cedar Street,  
New-York.

#### STATUES RELIGIEUSES OU CLASSIQUES.

CHRIST DE 5 PIEDS 10 POUCES DE HAUTEUR.

En plâtre ou carbon-pierre.

LE Soussigné tournera sur ordre et à bas prix, la plupart des statues religieuses et classiques connues, soit en blanc, dorées, ou en couleurs naturelles.

Il se chargera surtout d'expédier en Canada, des statues de Christ (Crucifixion) de 5 pieds 10 pouces de hauteur, blanches, ou en couleurs naturelles. Ces Christ dont tous les membres seront en fer recouvert de plâtre, auront plus de solidité, de beauté, et de perfection que le bois même.

Pour éviter des frais inutiles de transport, les croix de grandes dimensions seront faites à Montréal, et le tout livré en ordre parfait et sous la direction d'un artiste.

Pour Ornemens d'Eglises, s'adresser chez les Soeurs Grises.

J. C. ROBILLARD,

84, Cedar Street,  
New-York.

#### ORGUES ET CLOCHE D'EGLISES

A MOITIÉ PRIX.

DANS un but de perfectionnement d'architecture et de choix de localités, on vient de démolir à New-York plusieurs églises dont les dimensions ne convenaient plus à l'accroissement de la ville.

Les diverses fabriques de ces mêmes églises sont désireuses de vendre à grands sacrifices, des Orgues et des Cloches qui quoique d'une grande valeur, ne peuvent cependant plus (pour cause de mode), faire partie des nouvelles constructions.

Le soussigné se chargera de faire ces précieuses acquisitions, pour MM. les Curés qui voudront bien l'en charger.

Pour Ornemens d'Eglises, s'adresser chez les Soeurs Grises.

J. C. ROBILLARD,

84, Cedar Street,  
New-York.

#### AGENCE D'ORNEMENTS ET OBJETS D'EGLISE.

A MONTRÉAL, CHEZ LES SOEURS GRISES (HÔPITAL-GÉNÉRAL.)

A QUÉBEC, " MM. J. ET O. CREMAZIE, RUE STE. FAMILLE

A NEW-YORK, " J. C. ROBILLARD,

EST ON VIENT DE RECEVOIR à l'Hôpital-Général de cette ville, un bel assortiment d'ETOUFFES D'EGLISE, dont la fraîcheur, la variété, le bon goût et les prix édictés ne peuvent manquer de mériter l'approbation générale du clergé.

Cette nouvelle importation se compose de DAMAS de toutes couleurs, brochés en OR ET ARGENT FIN, dans les goûts les plus récents. CROIX DE CHASTELLES, à relief, en grande richesse et variété de dessins. GARNITURES DE CHAPE, enrichies de symboles gracieux. BANDES DE DALMATIQUES, appartenant aux chasubles et les chapes. ÉTOLES PASTORALES, en DRAP D'OR ET DAMAS, variées.

Le tout accompagné d'un ASSORTIMENT COMPLET de GALONET et de FRANGES en ARGENT et SOIE de divers dessins et qualités.

—DEPLUS—

Quelques Echarpes de Bénédiction du Très-Saint Sacrement, (avec gloire au centre) confectionnées en France.

—AUSSI—

une Chape et deux Dalmatiques en drap d'argent gauchié, et richement brochées en dorures à reflets.

EN S'ADRESSANT A L'HÔPITAL-GÉNÉRAL, MM. les Curés rencontreront une garantie irrécusable, de la qualité et de la valeur des articles qu'ils auront choisis, et de plus, [s'ils le désirent], l'avantage de contacter aux Dames de cet Etablissement, des ornements qu'ils confectionnent d'une manière plus gracieuse et plus solide qu'on ne le fait à Paris même.

Les objets en Bronze, or ou argent ne seront importés que sur commandes, et livrés par la même, dans leur fraîcheur et la nouveauté de leurs dessins.

J. C. ROBILLARD,

Agent pour Ornements et Objets d'Eglise.

#### NOUVEAU TESTAMENT.

A VENDRE AU BUREAU DES MÉLANGES,

L'EDITION du NOUVEAU TESTAMENT publiée avec l'approbation de Mgr l'Archevêque de Québec.

#### PIANOS ORGUES MÉLODIUMS.

LE Soussigné arrive maintenant de France, à l'honneur de prévenir les Messieurs du Clergé qu'il a été nommé Agent, pour le Canada, par la MAISON ALEXANDRE DE PARIS, pour la Vente des PIANOS-ORGUES-MÉLODIUMS, lesquels peuvent être très bien adoptés pour les Eglises, ayant le même ton que les Orgues ordinaires, et le prix étant plus à la portée de toutes les fabriques. Deux de ces Orgues arrivent dans quelques jours dans l'Indus et pourront être examinés.

LOUIS DE LAGRIVE,  
Rue St. François Xavier.

#### CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s 6d.  
Chaque insertion subséquente, 7 1/2d.  
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.  
Chaque insertion subséquente, 10d.  
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.  
Chaque insertion subséquente, 1d.

#### AGENTS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

MM. Fabre et Leprohon, libraires. . . . . Montréal.  
D. Martineau, prêtre, vicaire. . . . . Québec.  
Fr. Pilote, Directeur du Collège. . . . . Ste. Anne.  
Val. Guillet, écuyer. . . . . Trois Rivières.

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE, ÉDITEUR.  
IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET JOS. CHAPLEAU.